



# Contrat d'Apprentissage



**Recruter des apprentis et intégrer  
des talents par l'Alternance**

# Contrat d'Apprentissage

Recruter des apprentis et intégrer  
des talents par l'Alternance

## Contrats presque sur Mesure

de durées variables entre 6 à 24 mois

## Choix parmi 3 Secteurs Métiers

Vente | Commercial | Gestion & RH

avec plusieurs contrats successifs possible

## Certifications reconnues

BAC | BAC+2 | BAC+3

Titres RNCP

Titres Professionnels du Ministère du Travail ou BTS

## Calendriers adaptés

Des alternances sur des semaines complètes  
ou en 1 jour à 2 jours par semaine

## Rythme parfait

75% du temps en entreprise et 25% en formation



Recruter  
vos  
Apprentis

## Des Avantages Alternants & Entreprises

- Bénéficier d'une formation 100% financée sans frais d'inscription
  - Faciliter son insertion professionnelle en acquérant de l'expérience
  - Apprendre un métier et contribuer à des projets **tout en étant rémunéré**
  - Suivre de formations opérationnelles animées par des formateurs issus des métiers
  - Profiter de l'accompagnement actif de l'équipe G5 et de son réseau d'entreprises
- 
- Pas de frais de FORMATION ils sont pris en charge par l'OPCO
  - **6 000 € d'aide exceptionnelle** pour l'embauche d'apprentis ayant moins de 30 ans entre le 01/01/2023 jusqu'au 31/12/2024
  - Des calendriers adaptés aux saisonnalités de vos activités et de la présence effective de l'alternant 75% en entreprise
  - Bénéficier de l'accompagnement recrutement de l'équipe G5
  - Une procédure administrative simplifiée

## Rémunérations

	16-17 ans	18-20 ans	21-25 ans	26 ans et +
1ère Année	27% du SMIC soit <b>477,07€</b>	43% du SMIC soit <b>759,78€</b>	53% du SMIC soit <b>936,47€</b> <small>ou SMC</small>	100% du SMIC soit <b>1766,92€</b> <small>ou SMC</small>
2ème Année	39% du SMIC soit <b>689,10€</b>	51% du SMIC soit <b>901,13€</b>	61% du SMIC soit <b>1077,82€</b> <small>ou SMC</small>	
3ème Année	55% du SMIC soit <b>971,81€</b>	67% du SMIC soit <b>1183,84€</b>	78% du SMIC soit <b>1378,20€</b>	



www.G5.fr

Dates Mises à jour au 01/01/2024  
Certaines branches professionnelles ont défini des taux de rémunération supérieurs à ceux indiqués.  
\*Pas de charge salariale en dessous de 26 ans, pas de CSG et CRDC